

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)

DOMAINE DES LANGUES (L)

L3 deuxième langue étrangère : ANGLAIS pour l'Espace romand de la formation (ERF) et ALLEMAND pour le Tessin

Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG		GENÈVE		JURA
Semaines/an →	39	38		38½		39
Période de : →	45 minutes	50 minutes		45 minutes		45 minutes
9 ^e	Générale (G) / Moderne (M) / Section préparant aux écoles de maturité (P).	Exigences de base (EB) / Générale (G) / Prégymnasiale (PG)		R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés		Options obligatoires : groupes 1, 2, 3, 4 ¹
	2	2		2		2
10 ^e	Générale (G) / Moderne (M) / Section préparant aux écoles de maturité (P).	Exigences de base (EB)	Générale (G) / Prégymnasiale (PG)	CT/LC/LS ²	Cours spécifique obligatoire ³ LS (LV) Anglais : Lecture et communication	Options obligatoires : groupes 1, 2, 3, 4 ¹
	2	2	3	3	1	2
11 ^e	Générale (G) / Moderne (M) / Section préparant aux écoles de maturité (P).	Exigences de base (EB)	Générale (G) / Prégymnasiale (PG)	CT/LC/LS	Cours spécifique obligatoire ³ LC (AA) / LS (LV) Anglais : Lecture et communication	Options obligatoires : groupes 1, 2, 3 ¹ Option facultative : groupe 4
	3	2	3	3	2	2

Années ↓	NEUCHÂTEL		TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	39		36½	38 ⁴	38
Période de : →	45 minutes		50 minutes	45 minutes	45 minutes
9 ^e	Cours communs		Cours communs	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	3		3 ⁵	3	3
10 ^e	Niveaux 1 et 2 ⁶		Cours à niveaux A et B ⁷	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	3		3	3	3
11 ^e	Discipline à choix ⁸ Anglais niveau 1	Discipline à choix ⁸ Anglais niveau 2	Cours à niveaux A et B	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG)
	2	3	3	2	3

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

¹ JU : Options obligatoires, cf. onglet « compléments cantonaux ».

² GE : CT : Communication et technologie; LC : Langues vivantes et communication avec profil Allemand/Anglais (AA) ou Sciences appliquées (SA); LS : Littéraire-Scientifique avec profil Latin (L), Langues vivantes (LV) ou Sciences (S).

³ GE : Cours spécifique obligatoire, cf. onglet « compléments cantonaux ».

⁴ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

⁵ TI : Dont 2 périodes de laboratoire.

⁶ NE : Niveau 1 : exigences de base; Niveau 2 : exigences élevées.

⁷ TI : Niveau A : exigences élevées; Niveau B : exigences de base.

⁸ NE : Disciplines à choix : *Français (renforcement)* ou *Mathématiques (renforcement)* ou *Anglais (niveaux)* pour les élèves qui n'ont pas l'intention de poursuivre dans une filière de maturité au niveau de la formation postobligatoire.